



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation vise à promulguer et à développer l'accès aux enseignements supérieurs. La politique gouvernementale est orientée vers l'innovation, la promotion des sciences et des nouvelles technologies, ainsi que vers l'analyse et l'évolution des programmes pédagogiques des établissements supérieurs. Le ministère assure ainsi la tutelle des établissements d'enseignement ainsi que des organismes de recherche. Il joue notamment un rôle clé à l'international puisqu'il diffuse la culture scientifique, technologique et industrielle tout en établissant, selon les décisions gouvernementales, un réseau mondial d'université de recherche.

Le ministère et l'I2EN

Il y a deux points importants sur lesquels travaillent le ministère de l'enseignement supérieur et l'I2EN. Le premier est que la filière nucléaire a subi un désintérêt croissant de la part des étudiants. Le second est que, bien que la transition énergétique englobe l'énergie nucléaire, celle-ci doit se concevoir sous un nouvel angle, qualifié d'« évolutionnaire ». C'est-à-dire que l'on travaille à développer les réacteurs de la quatrième génération, intégrés à une filière dite « surgénératrice », qui nécessite de matériaux innovants, de technologies de pointe, et d'une main d'œuvre qualifiée. L'I2EN promeut les formations et les programmes générés par le ministère et veille à l'adéquation entre la demande de personnel qualifié, les offres de formation, et les étudiants. Grâce à une action conjointe, le domaine nucléaire bénéficie d'une meilleure visibilité à l'international comme sur le territoire (attractivité des carrières, financement publics de thèses, élaboration de programmes et de formations tel un master international commun sur l'énergie nucléaire, création d'un label national pour attester de l'adéquation des formations avec les besoins du secteur, etc.). Les formations sont en français, en anglais, à distance ou en présentiel, et soutiennent la politique d'exportation de la filière nucléaire et en collaboration avec l'Agence France nucléaire international (AFNI). D'autre part, la R&D se développe et vise à moderniser la conception et l'utilisation des installations nucléaires, la gestion des ressources et des matériaux, tout comme des déchets. Par là-même, elle touche au renouvellement de l'emploi et au développement des marchés de l'export : elle dynamise toute la filière.